

2024



FONDS DE  
DOTATION

# PROJET



Fonds de Dotation La Courstache



# Sommaire

## 01. Présentation

## 02. Projet

- Prévention
- Recherche
- Soins de support

## 03. Modalités



# 01. Présentation

Le Fonds de Dotation La Courstache a pour objet le financement, l'organisation et la réalisation d'actions d'intérêt général en lien avec la lutte contre les cancers masculins (prostate et testicule) et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de ces pathologies ou en rémission.

Le cancer est la première cause de mortalité en France, et touche toutes les catégories sociales. 59800 nouveaux cas pour le cancer de la prostate et 2769 pour le cancer du testicule, en 2018.

Des changements de comportement induits par une meilleure connaissance des facteurs de risque, au soutien des patients sur la voie du rétablissement, le Fonds entend par ses engagements, être un acteur majeur de la lutte contre ces maladies et de la prise en charge globale des hommes souffrant de ces pathologies.

**Le projet** du Fonds de Dotation La Courstache se décline en 3 domaines d'intervention :

- Prévention
- Recherche
- Soins de supports

Celui-ci a pour but de définir l'ensemble des actions, financements et organisations, et les modalités inhérentes à leur mise en œuvre, pouvant être engagés par le Fonds.

Chaque action ou intervention en matière de prévention, et/ou organisation de soins de support fait l'objet d'une étude et est soumise à l'approbation du conseil d'administration préalablement à leur engagement.

Chaque appel à projet et tout arbitrage concernant l'attribution de financement sur appel à projet est soumis à l'approbation du conseil scientifique et du conseil d'administration.

# 02. Projet

## PRÉVENTION

---

La prévention primaire des cancers, maladies multifactorielles, repose sur l'identification et la connaissance de leurs facteurs de risque. Il est établi que plus d'un tiers des cas de cancer, pourrait être évité grâce à des changements de comportements et de modes de vie.

La prévention secondaire comprend tous les actes destinés à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population. Elle prend en compte le dépistage précoce et le traitement des premières atteintes.

Nos propositions d'accompagnement en lien avec ce domaine d'intervention s'articulent autour de trois axes :

- Information
- Sensibilisation
- Dépistage

Entreprises, associations, établissements scolaires, universités, établissements de santé, le Fonds propose d'intervenir au sein de toute entité sensible à sa démarche et exprimant des besoins en lien avec la lutte contre les cancers masculins.

# 02. Projet

## PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENTS

---

### → Accompagnement Prévention **A**

Structures bénéficiaires :

- Entreprises
- Associations
- Collectivités
- Etablissements scolaires

Modalités :

- ½ journée
- 2 intervenants
- Organisation au sein de l'entité ou dans les locaux ASPTT Clermont

Contenu :

Information/sensibilisation

- Définition d'un cancer, généralités sur les cancers de la prostate et du testicule
- Incidence
- Facteurs de risque
- Symptômes
- Traitements

# 02. Projet

## → Accompagnement Prévention **B**

Structures bénéficiaires :

- Entreprises
- Associations
- Collectivités

Modalités :

- 1 journée
- 2 intervenants

Contenu :

Information/sensibilisation

- Définition d'un cancer, généralités sur les cancers de la prostate et du testicule
- Incidence
- Facteurs de risques
- Symptômes
- Traitements
- Retour à l'emploi



# 02. Projet

## → **Accompagnement Prévention**

Structures bénéficiaires :

- Entreprises
- Associations
- Collectivités

Modalités :

- 1/2 journée ou journée
- 2 intervenants
- Organisation sur forums, évènements

Contenu :

Information/sensibilisation

- Définition d'un cancer, généralités sur les cancers de la prostate et du testicule
- Incidence
- Facteurs de risque
- Symptômes
- Traitements



# 02. Projet

## RECHERCHE

---

La recherche fondamentale vise à comprendre les mécanismes qui aboutissent au cancer.

Approfondir les connaissances sur le fonctionnement des cellules saines et des cellules cancéreuses est indispensable pour développer de nouvelles approches diagnostiques et des traitements innovants, ou améliorer ceux qui sont déjà disponibles.

La recherche fondamentale est, la plupart du temps, imprévisible en termes de résultats. Mais elle est à la base des progrès à long terme réalisés dans la lutte contre la maladie.

La recherche translationnelle, dite aussi de « transfert », œuvre à transformer des découvertes scientifiques en traitements médicaux. Elle se charge donc de trouver des applications pratiques aux découvertes fondamentales les plus récentes.

Elle permet le transfert et l'interprétation rapides des connaissances et des technologies innovantes vers des applications diagnostiques et thérapeutiques au bénéfice du patient.

La recherche clinique académique a pour objectif de définir et de valider les meilleures stratégies possibles de diagnostics et de traitements des pathologies.

Il s'agit d'une étape cruciale dans la mise au point d'un traitement car cela correspond au moment où son efficacité est évaluée chez l'être humain, après que les résultats des études précliniques effectuées en laboratoire aient été jugés satisfaisants.

Les actions du Fonds, concernant le domaine d'intervention de la recherche, sont :

- Le financement de projets de recherche sur appels à projets
- L'attribution de bourses doctorales et postdoctorales
- La participation à des protocoles de recherche clinique



# 02. Projet

## SOINS DE SUPPORT

---

Les soins de support font partie intégrante de la prise en charge globale du patient et permettent de prendre en compte l'humain et sa maladie dans son entièreté afin de lui assurer une meilleure qualité de vie.

Leurs objectifs sont multiples :

- Participer à la diminution des effets secondaires des traitements (physique et psychologique),
- Améliorer l'efficacité du protocole de soin
- Assurer une meilleure qualité de vie aux patients et leurs proches, sur les plans physiques, psychologiques et sociaux, en prenant en compte la diversité de leurs besoins, quel que soit leur lieu de soins, et ce dès le début des traitements.

Nos propositions d'accompagnement en lien avec ce domaine d'intervention concernent trois types d'intervention :

- La socio-esthétique
- Le soutien psychologique
- L'activité physique adaptée

# 02. Projet

## PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENTS

---

### → Accompagnement Soins de Support **A**: Soins Socio-esthétiques

Le professionnel de socio-esthétique a une approche non médicalisée qui redonne à la personne fragilisée, son identité d'homme. Son action vise à améliorer le bien-être de la personne, à favoriser l'acceptation de son image corporelle et valoriser l'image de soi.

Structures bénéficiaires :

- Centres de soins
- Hôpitaux
- Cliniques
- Associations

Modalités :

- Séances de 1H
- 1 intervenant
- Organisation au sein de la structure bénéficiaire

Contenu :

- Soin du visage
- Soin des mains et des pieds
- Soin de la peau
- Découverte des couleurs et tests de colorimétrie



# 02. Projet

## → Accompagnement Soins de Support **B** : Soutien psychologique

Un diagnostic de cancer mettant en péril la survie d'un individu signe une rupture dans l'équilibre d'une vie habituellement perçue comme se déroulant dans un continuum. Les possibles répercussions sur les plans somatique, psychologique, social et spirituel nécessitent, au-delà d'une réponse biomédicale, un soutien renforcé. (Le soutien psychologique du patient cancéreux en clinique oncologique).

Structures bénéficiaires :

- Centres de soins
- Hôpitaux
- Cliniques
- Associations

Modalités :

- Séances de 1H
- 1 intervenant
- Organisation au sein de la structure bénéficiaire

Contenu :

- Soutien psychologique individuel
- Groupes de parole
- Groupes de convivialité



# 02. Projet

## → Accompagnement Soins de Support **C** : Activité Physique Adaptée

Que ce soit durant les protocoles de soins ou après, la pratique d'activité physique adaptée permet une amélioration de la fatigabilité, de la qualité de vie, de l'état psychologique et émotionnel et de l'observance aux traitements, du patient.

La mise en place de programmes de réadaptation à l'effort en collaboration avec le personnel médical et paramédical, toujours sous prescription, vise à faciliter l'accès à ces séances au plus grand nombre.

Structures bénéficiaires :

- Centres de soins
- Hôpitaux
- Cliniques
- Associations

Modalités :

- Accompagnement pendant le protocole de soin
- Conception de programmes de réadaptation à l'effort personnalisés
- Programmes de 10 séances
- Séances collectives ou individuelles
- Séances de 1H
- 1 intervenant
- Organisation au sein de la structure bénéficiaire

Contenu :

- 2 séances bilan, 8 séances corps de programme
- Travail de renforcement musculaire, d'amélioration des capacités cardio-respiratoires, d'assouplissement et de relaxation.

# 02. Projet

→ **Accompagnement Soins de Support D : Activité physique adaptée**

Structures bénéficiaires :

- Centres de soins
- Hôpitaux
- Cliniques
- Associations

Modalités :

- Accompagnement après le protocole de soin
- Conception de programmes de réadaptation à l'effort personnalisés
- Programmes de 10 séances
- Séances collectives ou individuelles
- Séances de 1H
- 1 intervenant
- Organisation au sein de la structure bénéficiaire et/ou de structures sportives et/ou à domicile

Contenu :

- 2 séances bilan, 8 séances corps de programme
- Travail de renforcement musculaire, d'amélioration des capacités cardio-respiratoires, d'assouplissement et de relaxation
- Sport adapté (sports de renvoi, activités athlétiques, sports de combat, arts martiaux)
- Activités de bien être (gym douce, Pilâtes, yoga)

# 03. Modalités

Chaque demande d'accompagnement et/ou de financement se fait via l'adresse mail suivante :

[rtrtroisville@asptt.com](mailto:rtrtroisville@asptt.com)

Celle-ci devra comporter :

- Nom de la structure bénéficiaire
- N° SIRET de la structure bénéficiaire
- Le nom, prénom et fonction/titre de la personne responsable de la demande
- La proposition d'accompagnement demandée
- Le projet de la structure en cas de demande de financement

Pour rappel :

Chaque action ou intervention en matière de prévention, et/ou organisation de soins de support fait l'objet d'une étude et est soumise à l'approbation du conseil d'administration préalablement à leur engagement.

Chaque appel à projet et tout arbitrage concernant l'attribution de financement sur appel à projet est soumis à l'approbation du conseil scientifique et du conseil d'administration.

# 03. Modalités

## Suivi de l'accompagnement :

- La « Fiche d'Accompagnement » permet de formaliser le type d'accompagnement dont bénéficie la structure et justifier des interventions via un émargement.
- La « Fiche de Suivi Individuel Activité Physique Adaptée » permet le suivi du patient tout au long de l'accompagnement.

Celle-ci est strictement confidentielle et son contenu réservé au seul référent APA.

- Le « Certificat de non contre-indication à la pratique de l'Activité Physique Adaptée » et la « Fiche d'Informations Médicales » permettent le lien avec le professionnel de santé responsable du patient lors de la mise en place d'actions.

Ceux-ci sont strictement confidentiels et leur contenu réservé au seul référent APA.

## Contacts :

- **Coordinateur : Romain TROISVILLE [rtroisville@asptt.com](mailto:rtroisville@asptt.com) 06 61 94 31 02**
- **Référente projet : Alexia DUBOIS [adubois@asptt.com](mailto:adubois@asptt.com) 06 27 91 07 21**